

Conseil d'école du groupe scolaire Jean Macé Vélizy-Villacoublay
14 novembre 2013

Membres présents

Enseignantes de l'école :

Maternelle : Mmes Dubel et Martinage

Primaire : Mmes Berthonnet, Louët, Paillon et Soulard

Directrice du Groupe scolaire : Mme Dall'Aglio

Membre du RASED : *Roselyne MONOT*

Parents élus APEIV :

Mmes Amaranthe, Blond, Nogueira-Conia et Pereira

M. Grail

M. Siry, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires

Mme Gastellu DDEN

Présidente de séance : Mme Dall'Aglio,

Secrétaires de séance : Mmes Louët et Pereira

Membres excusés

Mme Glykos, IEN de la circonscription de Vélizy

M. Macaigne, parent d'élève élu

Mme Miomandre, psychologue scolaire

Mme Dall'Aglio ouvre la séance à 18h30.

ÉCOLE

Mme Dall'Aglio accueille et présente les membres de l'assemblée. Elle remercie, au nom de l'équipe enseignante, Mme Chaudot et M. Brouard pour leur investissement au sein du conseil d'école et de l'école au cours des années précédentes alors que leurs enfants fréquentaient encore l'école.

 **Effectifs et structure de l'école (cf annexe1)**

Mme Dall'Aglio rappelle les effectifs et la structure du groupe scolaire Jean Macé (cf. annexe 1). Elle précise qu'il faudrait 110 élèves minimum pour atteindre le seuil d'une ouverture de classe en élémentaire et 64 élèves en maternelle.

 **Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)**
annexe2

La parole est donnée à Mme Monot qui présente le rôle du RASED.

Le RASED est composé d'une enseignante spécialisée (Mme MONOT) et d'une psychologue scolaire (Mme MIOMANDRE).

Elles rencontrent les enseignantes en début d'année et enregistrent les demandes d'aides en faveur des élèves présentant des difficultés.

- Mme Monot intervient au niveau des apprentissages en mathématiques et en français. Elle soutient prioritairement les élèves de cycle 2. Les parents sont informés de son intervention mais cette dernière n'est pas soumise à autorisation parentale. L'aide, plus ou moins longue, peut être individuelle ou collective. Cette année, Mme Monot est présente dans l'école tous les jeudis matin entre 8h30 et 10h00.

- Mme Miomandre, après information et autorisation écrite des parents, intervient individuellement auprès des élèves signalés. Elle procède à l'analyse des difficultés de chaque enfant et propose des formes d'aides adaptées à l'enseignant et à la famille. En maternelle, pour les PS et MS, le travail d'observation a lieu en classe.

Le RASED participe à la mise en place de moyens adaptés aux difficultés de l'élève : AVS (**A**ssistant de **V**ie **S**colaire), PAI (**P**rojet d'**A**ide **I**ndividualisé), PPS (**P**rojet **P**ersonnalisé de **S**colarité).

Mme Monot précise que les maintiens dans un niveau de classe doivent rester exceptionnels. Elle constate que le nombre d'enfants en difficulté est en augmentation.

Vote du règlement intérieur du groupe scolaire

Le règlement intérieur proposé est voté à l'unanimité.

Projet d'école :

Il s'agit de la dernière année de l'actuel projet.

Mme Dall'Aglio en rappelle les 3 axes :

- maîtrise des compétences civiques et sociales : élection des délégués, règlement de cour ;
- entrée dans une démarche d'apprentissage autonome : exposés, classes de découverte ;
- assurer la réussite de tous les élèves : créations d'outils communs au service des élèves, mise en place d'une chorale CP au CM2, ...

Liaison CM2/6^{ème}

Ce dispositif prévoit environ une rencontre par trimestre. Fin septembre, Mme Berthonnet a rencontré les enseignants de 6^{ème} du collège Maryse Bastié qui lui ont donné des informations sur ses anciens élèves de CM2.

Comme chaque année, Mme Berthonnet accueille régulièrement des groupes d'anciens élèves dans sa classe afin qu'ils puissent faire part de leur ressenti de nouveaux collégiens aux actuels CM2. Ces rencontres se révèlent très enrichissantes.

La date de la visite du collège n'a pas encore été communiquée. L'équipe enseignante espère que cette année, cette visite sera mieux organisée et plus constructive pour les élèves que celle de l'année dernière.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Il s'agit d'un nouveau dispositif qui remplace celui des APE (**A**ide **P**ersonnalisée aux **E**lèves).

Ce sont 36 heures qui s'ajoutent aux 24 heures d'enseignement.

Ces activités se déroulent par groupes restreints sur le temps des ATLS en primaire, le mardi et le jeudi (2 x 1h) et tous les jours en maternelle entre 11h30 et 12h00.

Chaque enseignante prend les élèves de sa classe.

Les APC sont organisées par les enseignantes et mises en œuvre sous leur responsabilité.

Elles permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;

- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT (Plan Educatif Du Territoire).

Il y a moins d'heures de présence devant les élèves, les 24 heures restantes sont dédiées à la concertation des enseignantes.

Organisation de l'enseignement de l'Anglais

Mme Louët enseigne l'anglais aux CE2 et Mme Dall'Aglio aux CE1.

Depuis le 01 octobre dernier et jusqu'au 30 avril prochain, Anthony Strain, étudiant britannique à Paris, enseigne l'anglais aux CM1 et CM2 le jeudi matin. Ils sont répartis en 4 groupes et chaque petit groupe reçoit une heure d'enseignement par semaine.

L'enseignement est principalement oral conformément aux instructions officielles.

Coopérative scolaire

L'équipe enseignante remercie les parents de leur générosité. Le montant des dons des familles équivaut à celui de l'année dernière.

Mme Dall'Aglio remet le compte-rendu financier de l'année 2012-2013 aux parents d'élèves.

Festival du livre

L'école n'a pas souhaité renouveler l'opération : d'une part, il s'agit d'une opération commerciale non autorisée dans les écoles et d'autre part, la qualité d'écriture et le choix des livres proposés ne sont pas toujours satisfaisants.

Piscine :

Le projet pédagogique 2013-2014 prévoit des séances de 30mn en GS et 40mn en élémentaire. Contrairement aux années précédentes, les classes de cycle2, comme celles de cycle 3, ne se rendront à la piscine qu'un semestre sur 2.

Calendrier : CP-CM1 + CE2-CM1 : mi- septembre 2013 – fin janvier 2014

GS + CE1 + CM1-CM2 : début février 2014 – fin juin 2014

Projets

○ **Classes transplantées**

Rien n'est encore décidé pour l'année 2014-2015. Les projets doivent être transmis à la mairie fin janvier- début février. Ils sont ensuite soumis à la procédure des marchés publics.

Rappel des règles mairie : 1 classe par école de 6 classes ou moins avec toutefois possibilité de 2 classes si même endroit même période.

○ **Animations et sorties scolaires prévues (cf annexe 3)**

Mme Dall'Aglio remercie la mairie pour son investissement en matière d'animations scolaires et d'actions de prévention dans le cadre du PEL. La demande faite l'année dernière sur le sujet de la violence à l'école (harcèlement, jeux dangereux ...) a été prise en compte et une action a été programmée pour l'année scolaire en cours.

Les actions de prévention auxquelles se sont inscrites les enseignantes de l'école sont :

- l'hôpital des nounours (GS)
- le permis piéton (CM1)
- le permis vélo (CM2)
- Papillagou (CM1-CM2) prévention des risques et des conduites addictives

- Internet et ses dangers (CM1-CM2)
- lutte contre les violences (CE2-CM1 / CM1-CM2)

- **Fête d'école**

Elle aura lieu le samedi 21 juin.

- **Chorale de Noël**

Les élèves de l'école élémentaire et maternelle se produiront le mardi 17 décembre prochain à 18h30 au gymnase Jean Macé devant leurs parents. A l'issue du concert, les enseignantes proposent de retrouver les parents autour d'un verre de vin chaud. Elles sollicitent les parents pour la préparation d'amuse-gueules.

Sécurité

- Le 9 novembre dernier, la commission municipale de sécurité est venue dans l'école. Suite à cette visite, des travaux de mise aux normes des branchements électriques ont été demandés.
- Le 6 décembre prochain, l'école participera à un exercice simulant la mise en œuvre du **Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)** organisé à l'échelle des circonscriptions de Vélizy et Versailles. Une première simulation a été faite au niveau de l'école début octobre.

MAIRIE

Les enseignantes font part à M.Siry de leur mécontentement relatif aux délais de livraisons non respectés des manuels scolaires - commandés début juin - par le nouveau prestataire, la Société Française du Livre. M. Siry prend acte de la doléance et informe l'assemblée que la mairie fera le nécessaire pour que cela ne se reproduise pas à l'avenir.

Organisation du temps périscolaire

- **Activités ATSL 2013/2014 (cf tableau)**

Intervention de Mme Paillon, coordinatrice

Premier bilan : très positif, absences uniquement la première semaine mais depuis aucun souci.

Le deuxième trimestre commence le 8 décembre avec 2 activités supplémentaires.

Elle précise que le nombre d'intervenants est égal à celui de l'année dernière soit : 3 en cycle 2 et 4 en cycle 3. Les groupes sont de 15 élèves.

Elle rappelle le principe de sélection des enfants : ces derniers émettent des choix, l'équipe veille ensuite à ce que leurs souhaits soient respectés (un enfant non retenu dans un atelier un jour le sera prioritairement le lendemain).

- **Etude**

Une quarantaine d'élèves sont inscrits à l'étude. 3 études d'une quinzaine d'élèves, tous niveaux de classe confondus, sont organisées chaque soir (sauf le vendredi où il n'y en a que 2). Elles sont assurées par des enseignantes.

La priorité est donnée aux CP. Lorsqu'ils ont terminé leur travail, ces derniers rejoignent la garderie et l'étude se poursuit avec les plus grands qui doivent soumettre leur travail à l'enseignante de manière spontanée sans attendre la dernière minute...

- **Cantine / collation / goûter**

Les parents soulèvent à nouveau la question de la quantité et de la qualité des repas, de la collation et des goûters.

M. Siry rappelle que la composition des menus, des collations et des goûters est étudiée et validée en commission de restauration une fois par trimestre. Cette commission réunit la ville de Vélizy, la société Elior-Avenance, les directeurs d'école, les représentants des parents d'élèves, les responsables des restaurants scolaires et une diététicienne qui quantifie les apports en calories et veille à l'équilibre des repas.

Les enfants prennent le goûter à la cantine. Les agents de restauration complètent, quand cela est possible, le goûter du jour avec des fruits restants du déjeuner. Du pain est mis à disposition des enfants et ils peuvent se resservir s'ils le souhaitent.

Madame Dall'Aglio adresse des remerciements aux dames de cantine qui font très sérieusement leur travail et se mettent très largement au service des enfants.

- **Organisation de l'accueil du matin et du soir**

Conformément à ce qui a été décidé lors du dernier conseil d'école, les enfants non repris à 16h30 sont accompagnés à la garderie et la prestation est facturée.

Travaux

- **Projet d'équipement des classes de l'école en TNI**

M. Siry précise que l'école élémentaire dispose à ce jour de 2 TNI pour 4 classes : le taux d'équipement est comparable à l'ensemble des écoles de la ville. L'objectif est d'équiper très rapidement 100 % des classes élémentaires. Il est donc possible que l'école reçoive deux TNI l'été prochain.

Depuis la rentrée de septembre, les deux classes de l'école maternelle sont équipées d'un TNI (conformément à ce qui avait été confirmé lors du dernier conseil d'école, le TNI de la salle informatique a été installée dans la classe de Mme Martinage).

Les deux enseignantes bénéficient d'une formation organisée et financée par la mairie.

La demande de recentrage sur le mur du TNI de la classe 4 est renouvelée.

L'installation de rideaux occultants dans toutes les classes équipées de TNI est demandée.

- **Aplanissement du revêtement de comblement suite à l'abattage d'un arbre dans la cour de récréation de l'école élémentaire**

L'entreprise est intervenue beaucoup plus tardivement que prévu et les travaux réalisés ne sont pas satisfaisants.

- **Salle informatique**

Madame Dall'Aglio demande :

- **l'installation de deux ordinateurs supplémentaires dans la salle informatique afin de permettre à une classe entière de s'y rendre et de pouvoir installer deux élèves par poste ;**
- la réorganisation de la salle afin que l'enseignante ait une vue d'ensemble des élèves.

- **Hygiène**

- Suite à la demande des parents d'élèves lors du dernier conseil d'école de l'année 2012-2013, Madame Dall'Aglio demande **l'installation de dévidoirs de papier toilette dans chaque cabine dans les toilettes de filles et des garçons en élémentaire et en maternelle.**

- Pour faire suite à une demande de l'année dernière, Madame Dall'Aglio renouvelle sa demande de **remplacement du bac à douche et un rafraîchissement de la peinture de la salle de douche de l'école maternelle.**

○ **Eclairage des cours**

Il est insuffisant et nécessiterait d'être amélioré.

○ **Accessibilité à l'école élémentaire côté rue A.Perdreux**

Ces travaux font partie d'un plan d'ensemble et ne peuvent être entrepris séparément. Le plan d'accessibilité de la ville sera voté au prochain conseil municipal. Pour Jean Macé, l'aménagement est prévu pour 2015.

○ **Sécurité aux abords de l'école**

Il est demandé à tous les parents utilisant leurs véhicules aux abords de l'école de bien vouloir respecter les limitations de vitesse ainsi que de se garer correctement dans le respect du code de la route.

○ **Aménagement des rythmes scolaires pour l'école maternelle**

Le report à la rentrée de septembre 2014 de la réforme a permis de chiffrer les coûts ainsi que d'estimer les besoins matériels et les besoins en personnels.

Le planning scolaire sera le même dans toutes les écoles maternelles de la ville.

La phase de concertation continue : la mairie a rencontré et continue à rencontrer les différents partenaires impliqués dans le projet.

Le PEDT (**P**lan **E**ducatif **Du** **T**erritoire) doit être présenté fin avril 2014 après avoir été adopté par le conseil municipal.

La séance est levée à 20h50

Le secrétaire de séance



Alice Pereira

La présidente



Françoise Dall'Aglio